



DÉCISIONS COMMUNALES

Au cours de ses séances de septembre 2022, le Conseil a pris les décisions suivantes :

FAITS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Personnel communal

Mme Daniela Gouveia Silva de Saxon a été engagée comme maman de jour dès le 1^{er} octobre 2022.

Le Conseil a pris acte de

- du départ à la retraite de Mme Maria Vaz da Veiga Cabral, Service de Conciergerie, au 31 décembre 2022 ;
- la démission de M. Gabriele Piaia, auxiliaire aux Travaux Publics, au 30 septembre 2022.

Suite au départ de M. Piaia, le taux d'activité de M. Naim Jakupi a été porté à 100 % dès le 1^{er} octobre 2022 avec un engagement à durée indéterminée.

Réception

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- la soirée des nouveaux naturalisés le 8 septembre 2022 ;
- la fête de la convivialité le 10 septembre 2022.

CULTURE, SPORT ET CULTE

Projet Natur'cab

Le Conseil a donné son accord relatif à la pose de 3 cabanes au-dessus du couvert de Plan-Bot de manière provisoire (3 mois) dans le cadre du projet Natur'cab.

SERVICES ÉCONOMIQUES

Économies d'énergie

Le Conseil a arrêté un premier lot de mesures sur la base du catalogue proposé par l'État du Valais (extinction de l'éclairage extérieur des bâtiments publics, consignes spécifiques aux collaborateurs ou utilisateurs des bâtiments communaux, réduction de la température des bâtiments communaux à 20°, renonciation à la patinoire et régulation de l'éclairage du stade du Pérosé).

ADJUDICATIONS

TRAFIC

Route des Torrents

Les travaux de génie civil ont été adjudgés à l'entreprise Joseph Carron SA, Saxon. Les travaux ne débuteront qu'à réception de l'autorisation de l'Etat du Valais qui a requis une étude complémentaire en matière de gestion des eaux.

Projet REP 6^{ème} étape

La stabilisation des talus pour le Chemin n° 70 a été adjudgée à l'entreprise Numéro 8 Sàrl, St-Pierre-de-Clages.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Marais des Quiess

Le mandat de revitalisation de la zone des Marais des Quiess a été confié à Biol conseils SA, Sion.

Plan Directeur Intercommunal (PDi) Coude du Rhône

Le Conseil a validé le projet de PDi élaboré avec les 18 communes de la région (de St-Maurice à Chamoson).

EAU POTABLE

Réseau d'eau potable

L'entreprise Christophe Lambiel s'est vu confier les travaux urgents de réfection du captage de la Vouarde.